



DECISION N° 1001352 /D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF
portant affectation des personnels.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 001608/MINFOPRA du 11 mars 2020 portant attribution du Diplôme de l'ENAM à certains élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2017-2019 ;

Considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Sections **Administration Générale, Économie et Finances et Administration du Travail**, Promotion **2017-2019**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural**.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	MATRICULE	SECTION
1.	WAIBAM ZIE AWAMOU	A-086124	AT A
2.	ZIENGLE NDIOMLO Donald	B-086142	AGA
3.	MOTANGA EFA'A Pulcherie Charline, épouse MONONO	D-085982	ECOFI

Article 2.- Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINADER/SG/DAG;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP;
- INTERESSES/DOSSIERS ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

Yaoundé, le 24 AOUT 2020



Joseph LE